

# STAGE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS



DCE

DÉMATÉRIALISATION

AAPC

CODE DES  
MARCHÉS PUBLICS

ENVELOPPE A

ENVELOPPE B

DÉMATÉRIALISATION

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



## FAITES DE LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS UN AVANTAGE

La  
solution  
proposée

**UNE OFFRE GLOBALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE  
CE NOUVEAU MODE DE TRANSMISSION !**

- > Une formation qualifiante et pratique vous permettant de maîtriser les principales plateformes de dématérialisation
- > Prise en charge possible des frais de formation par votre OPCA

## FAITES DE LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS UN AVANTAGE

### La dématérialisation des marchés publics : qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 la dématérialisation des marchés publics est une obligation pour l'ensemble des acheteurs publics dans le cadre des marchés à procédures formalisées et une possibilité pour tous les marchés à procédure adaptée.

Les entreprises peuvent donc désormais choisir de transmettre leurs réponses par le biais d'Internet.

### Quels sont les avantages à adopter ce mode de transmission ?

#### GAINS EN TERMES DE PRODUCTIVITÉ

- Vous téléchargez en quelques clics les Dossiers de Consultation des Entreprises
- Vous ciblez plus facilement les marchés qui peuvent vous intéresser grâce aux différents systèmes d'alertes automatiques
- Vous réduisez les délais de transmission des plis et vous bénéficiez ainsi de plus de temps pour présenter et améliorer vos offres

#### SÉCURITÉ ET GARANTIE DE TRANSMISSION ACCRUE

- La sécurité est garantie par le recours à un certificat électronique émanant d'une autorité de certification reconnue par le Ministère des Finances
- La délivrance d'un accusé de réception électronique vous apporte la certitude de la bonne réception de vos plis par l'acheteur public

#### RÉDUCTION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Vous réduisez vos coûts de fonctionnement en limitant vos frais d'expédition
- Vous limitez vos frais de reprographie et d'impression en envoyant vos documents électroniques
- Vous répondez jusqu'à la dernière minute sans frais d'impression, sans frais d'expédition

### Les difficultés rencontrées par les entreprises...

Ce nouveau mode de transmission implique un changement d'habitudes au sein de l'entreprise et une nouvelle organisation du travail de la personne en charge de la transmission des plis.

Les documents constitutifs du dossier de candidature doivent être numérisés en amont et il s'agit d'acquérir de nouvelles compétences dans le maniement des outils de signature électronique.

Enfin, la diversité des sites de dématérialisation choisis par les différents acteurs publics et les différents outils de chiffrement des données, rendent souvent la réponse électronique complexe pour les personnes non initiées.

## FAITES DE LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS UN AVANTAGE

### Public concerné :

Toute personne qui a en charge la préparation et la transmission d'une réponse à un marché public.

### Pré-requis :

- Posséder déjà des connaissances de base en informatique (navigation internet, courriel)
- Avoir déjà participé à la réponse à un marché public
- Disposer d'un certificat électronique émanant d'une autorité de certification référencée par le MINEFI rendra la formation beaucoup plus enrichissante (non indispensable)

### Durée :

2 journées non consécutives

### Sanction de la formation :

Attestation de stage

### Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances juridiques et techniques nécessaires pour répondre aux marchés publics sur internet
- Pratiquer intensivement la soumission électronique sur les principales plateformes de dématérialisation
- Maîtriser l'ensemble des étapes de la transmission électronique afin de répondre en toute sérénité à un marché public dématérialisé

### Contenu de la formation :

- Apprendre à bien configurer son poste informatique en vue de préparer une soumission électronique
- Initiation à l'utilisation d'un certificat électronique : pratique de l'utilisation d'un certificat électronique, vérification des configurations minimales requises
- Constituer sa candidature et son offre sur les principales plateformes de dématérialisation (entre 6 et 8 portails différents). Soumission à des marchés de test dans des conditions réelles
- Rappels sur le nouveau code des marchés publics. Les règles de base à respecter par les entreprises soumissionnaires dans le cadre des procédures dématérialisées
- La sécurisation des échanges sur le réseau Internet, principes et règles de fonctionnement des certificats électroniques et des outils de chiffrement de données
- Découverte des portails marchés publics : présentation et caractéristiques des principaux portails de dématérialisation

### Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposé complet par un spécialiste de la réponse par voie électronique
- Pratique sur un poste informatique connecté au réseau internet dans des conditions réelles de soumission
- Remise d'un support de formation sous la forme d'un guide pratique à la réponse aux Appels d'Offre sur internet

## FAITES DE LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS UN AVANTAGE

### Qui sommes-nous ?

Studio Matamore est un organisme de formation spécialisé dans la dématérialisation des marchés publics. Cet organisme agréé (numéro de déclaration d'activité 11 93 05 284 93) dispense des formations de qualité depuis 2001.

Ces formations s'adressent aux entreprises dans le cadre de la soumission par voie électronique et aux acheteurs publics pour l'utilisation des plate formes de dématérialisation de leurs marchés.

Studio Matamore est partenaire de nombreuses institutions qui aident les entreprises : FFB, CCI, pôles de l'échangeur etc.

### Partenaires

**La Provence**



**nice-matin**

PARIS **Normandie**



**Le Républicain  
Lorrain**

**l'est-éclair**



**FRANCE-ANTILLES**

**ALSACE**

**l'union**

**CONTACTEZ-NOUS !**



**Federico VIDAL**  
Responsable Formations

28 rue des Pommiers - 93 500 PANTIN  
Tél : + 33 6 79 64 51 19 - Fax : +33 1 55 93 15 60  
federico.vidal@matamore.com  
www.matamore.com